

# FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE « BIO EXPERT »

## ANIMATEUR.TRICE D'ATELIERS COSMÉTIQUES NATURELS & BIO

### PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

- L'AFNOR certifie que l'organisme de formation Laboratoire MH a été évalué et déclaré conforme au référentiel « Conformité en formation professionnelle », reconnu par le CNEFOP et permettant de respecter l'ensemble des critères de l'article R 6316-1 du code du travail issu du décret n°2015-790 du 30 juin 2015. Certificat N°2017/75531.1.
- L'organisme de formation est référencé dans les bases de données Datadock et Carif-Oref d'IDF.



### PRÉSENTATION DE LA FORMATION CERTIFIANTE

- Créateur.trice d'entreprise souhaitant réaliser un projet professionnel de commercialisation et d'animation d'ateliers cosmétiques naturels & bio, impliquant la formulation et la fabrication « fait maison », conçus par les participant.e.s, à partir d'ingrédients naturels ou certifiés biologiques.
- Professionnel.le exerçant une activité dans le secteur de l'esthétique, de la cosmétique, du soin ou du bien-être, souhaitant développer ses connaissances, diversifier et dynamiser son activité.
- Cette formation de 112 heures **est réalisée en e-learning** (FOAD : formation ouverte à distance) sur la plateforme 360learning accessible via internet et disponible 24h/24, pendant 12 semaines (77H) et **en présentiel** en Centre de formation situé en Ile-de-France pendant 5 jours (35H).
- Des **évaluations certifiantes** lors de mises en situation professionnelle, des **classes virtuelles**, un contrôle de l'assiduité du stagiaire, des connaissances et des compétences via la **réalisation de travaux** à chaque fin de module sont opérés. La répartition est détaillée en fin de programme.
- Cette certification est **uniquement délivrée par le jury de Je Fabrique Mes Cosmétiques** par session de **5 stagiaires** maximum afin d'assurer une pédagogie de qualité et un suivi personnalisé.
- Elle atteste de la maîtrise de l'ensemble des compétences essentielles et nécessaires à la pratique d'une activité d' **Animateur.trice d'Ateliers Cosmétiques Naturels & Bio : formulation et fabrication** ainsi que **gestion et animation**.

1/11

### MODALITÉS

- Durée : 16 jours, 112 heures estimées.
- Lieu : sur plateforme e-learning (11 jours) et en Centre de formation (5 jours).
- Dates de la formation :
  - en distanciel (FOAD en e-learning): du **Lundi 25 Mars** au **Lundi 17 Juin 2019**
  - en présentiel : du **Lundi 24** au **Vendredi 28 Juin 2019** 9h30-12h30 / 13h30-17h30
- **Classes virtuelles** : 25/03 10h-11h, 11/04 16h-17h, 03/05 10h-11h, 23/05 10h-11h, 13/06 10h-11h
- Participants : **5 maximum**
- Tarif : **2400 €** nets de taxe (TVA non applicable, article 261-4-4° du CGI).
- **Possibilité de prise en charge** et / ou **d'avantages fiscaux**.
- Type de formation : Inter-entreprises, FOAD en discontinu.

LABORATOIRE MH ☎ 01 75 91 49 82 ✉ contact@jefabriquemescosmetiques.fr 🌐 www.jefabriquemescosmetiques.fr  
📄 Bureaux : 2 Rue de l'Arbre Vert - 93600 Aulnay sous Bois 📄 Siège social : 3 Rue des Taillandiers - 75011 Paris

EUURL au capital de 30.000€ RCS Paris 810 790 477 Code NAF 2042Z N°TVA intra FR25810790477.

Organisme de formation déclaré sous le N° 11755376375 auprès du préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

## PUBLIC VISÉ

- Responsable d'entreprise en cours de création ou déjà en activité.
- Naturopathe, sophrologue, praticien.ne en massage, praticien.ne énergétique.
- Esthéticien.ne, cosméticien.ne, coiffeur.se, maquilleur.se.
- Vendeur.se, animateur.trice de vente.

## PRÉREQUIS

- Pratiquer la bureautique de base (Word, Excel).
- Connaître les fonctions élémentaires d'Internet.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. **Définir** les différents types de peau et leurs besoins.
2. **Concevoir** des protocoles de soins esthétiques naturels adaptés.
3. **Associer** des matières premières pour **élaborer** des formulations simples et complexes.
4. **Identifier** la codification INCI pour **analyser** les ingrédients selon leur toxicité éventuelle sur la santé et l'environnement.
5. **Maîtriser** plusieurs techniques de fabrication de produits cosmétiques.
6. **Identifier** le cadre législatif relatif à la mise en place d'ateliers cosmétiques ou à la mise sur le marché de produits cosmétiques dans l'Union Européenne.
7. **Différencier** les organismes certificateurs et labels utilisés en cosmétique bio / éco en France.
8. **Créer** son activité.
9. **Produire** une comptabilité en auto-entreprise.
10. **Commercialiser** des ateliers cosmétiques.
11. **Animer** des ateliers cosmétiques pour tout type de public.

2/11

## PROGRAMME DÉTAILLÉ / CONTENUS PÉDAGOGIQUES

**Introduction** - Définition légale, catégories, origine étymologique et évolution de la fabrication et de l'utilisation des cosmétiques à travers le temps. Chiffres d'affaire de la cosmétique en France.

### Module 1 - Notions de biologie : physiologie de la peau, des annexes cutanées et des cheveux

#### 1.1 - Définir les principales caractéristiques de la peau

- La composition de la peau : épiderme, derme, hypoderme, FHL : film hydrolipidique, sébum, principales cellules, renouvellement cellulaire, glandes sébacées et sudorales, phanères.
- Les différents types de peau : normal, mixte, gras, sec, acnéique, mature.
- Les états : déshydratée, terne, sensible, réactive, fragile, allergique.
- Les carnations.
- Leurs besoins spécifiques (protocoles de soins et gestes au quotidien ou mensuels).
- Les 8 grands rôles de la peau.
- Élaborer des soins dermo-cosmétiques correspondants aux principales affections de peau (cellulite, vergetures, cicatrices, acné, eczéma, psoriasis).

#### 1.2 - Définir les principales caractéristiques des cheveux

- La composition des cheveux : écailles, cortex, moëlle.
- Les différents types de cheveux : lisse, ondulé, bouclé, crépu.
- Les couleurs.
- Les phases de pousse.
- Leurs besoins spécifiques.

## Module 2 - Codification INCI, ingrédients indésirables, labels éco / bio / vegan

- Identifier la codification internationale INCI pour analyser les ingrédients de la cosmétique conventionnelle selon leur toxicité éventuelle sur la santé et/ou l'environnement, ainsi que leurs fonctions.
- Distinguer ingrédient biologique / ingrédient naturel / ingrédient d'origine naturelle.
- Remplacer les ingrédients indésirables par leurs équivalents en cosmétique naturelle.
- Différencier les organismes certificateurs et les labels utilisés en cosmétique écologique, biologique et vegan en France, selon leurs pourcentages requis, avantages, inconvénients et limites.
- Analyser des exemples de marketing vert ou « greenwashing ».

### Épreuve certifiante n°1 - EC1 : Identifier et analyser des listes INCI

3 heures d'épreuves à distance à réaliser dans les 22 jours calendaires suivants le début de la formation.

- Les compétences des stagiaires sont évaluées lors d'une mise en situation professionnelle simulée définie par l'organisme de formation.
- Cette épreuve s'effectue sur deux produits de la cosmétique conventionnelle : un produit de la cosmétique blanche et un produit de la cosmétique rincée.
- L'épreuve consiste à produire à partir d'un INCI : la liste des ingrédients, leurs noms usuels, leurs origines, leurs fonctions, l'explication de leur toxicité éventuelle sur la santé et/ou l'environnement et leur remplacement par leurs équivalents en cosmétique naturelle.

**Module 3 - Matières premières utilisées en cosmétique naturelle :** procédés d'extraction ou de fabrication, propriétés, utilisations, dosages, synergies, incompatibilités, conditionnement et conservation.

#### 3.1 - Identifier les principales caractéristiques des ingrédients utilisés

- La solubilité des actifs et extraits de plantes.
- Les huiles végétales, macérâts et beurres végétaux : procédés d'extraction à froid et à chaud (estérification, raffinage, désodorisation), qualité, composition, bienfaits esthétiques, précautions d'emploi, dosages.
- Les huiles essentielles : procédés d'extraction (hydrodistillation, expression à froid), composition (chénotype), intérêts esthétiques, précautions d'emploi, dosages, synergies.
- Les absolues : procédés d'extraction, composition, intérêts olfactifs, dosages.
- Les hydrolats aromatiques et eaux florales : composition, bienfaits esthétiques dosages.
- Les ingrédients de base : épaississant, gélifiant, émulsifiant, cire, tensioactif, correcteur de pH, conservateur, anti-oxydant, humectant, émoullient, agents de texture et de stabilité.
- Les actifs cosmétiques : anti-âge, apaisant, raffermissant, hydratant, purifiant, unifiant, circulatoire.
- Les autres extraits : argiles, exfoliants végétaux, poudres ayurvédiques, colorants minéraux et végétaux, extraits aromatiques et fragrances naturelles.
- Les tensioactifs : définition, détergence, propriétés et classifications des TA.

3/11

#### 3.2 - Évaluer une série de matières premières (parcours sensoriel)

- Huiles végétales, hydrolats aromatiques, huiles essentielles, absolues, ingrédients de base.

#### 3.3 - Réaliser une analyse organoleptique de matières premières

- Aspect, couleur, odeur, association, toucher.

## Module 4 - Application théorique et mise en pratique

### 4.1 - Identifier :

- Les consignes d'hygiène et de sécurité et le respect des BPF : bonnes pratiques de fabrication.
- Les différentes formes galéniques cosmétiques (solutions : vraies, colloïdales, gels ; dispersions : émulsions, suspensions, mousses, aérosols ; poudres, baumes, patches).
- Le matériel utilisé.
- Les règles de formulations cosmétiques.
- Les émulsions : définition, composition, stabilité, instabilité, types, rhéologie, texture, température d'émulsification, mode opératoire et introduction des phases.

## 4.2 - Procéder :

- Formuler une émulsion : choix des ingrédients, dosages maximaux des phases A (aqueuse), B (huileuse) et C (additifs, actifs, conservateur, etc...) en fonction du type de peau et des besoins.
- Convertir une recette établie en %, en grammes, puis en ml selon la densité des ingrédients.
- Modifier une recette : remplacer, supprimer ou rajouter un ou plusieurs ingrédients.
- Doser les huiles essentielles selon une visée esthétique ou dermo-esthétique.
- Colorer et parfumer un produit cosmétique.
- Étalonner et mesurer le pH d'un cosmétique et le rectifier si besoin.
- Conserver des produits cosmétiques.
- Évaluer et analyser les caractéristiques organoleptiques des cosmétiques finis.
- Fabriquer des cosmétiques dits « frais » avec des ingrédients de la vie quotidienne.
- Fabriquer des produits ménagers et entretenir une maison au naturel.

## 4.3 - Formuler & fabriquer 30 produits en respectant le mode opératoire

### Visage

- Crème : émulsion à froid (50ml)
- CC crème : émulsion à chaud (50ml)
- Sérum huileux (30ml)
- Gommage (100ml)
- Masque (50ml)
- Liniment démaquillant (100ml)
- Lotion spray (100ml)

### Corps

- Baume nourrissant (100ml)
- Huile sèche scintillante (50ml)
- Eau de toilette pour enfant (30ml)
- Parfum pour adulte (10ml)

### Autres

- Macérât huileux : cueillette, séchage, macération, huiles supports utilisées (65ml)
- Infusion de plante en poudre
- 4 éco-cosmétiques avec des ingrédients de la vie quotidienne (œuf, sucre, huile, yaourt, miel etc...)
- 4 produits ménagers (liquide vaisselle, spray nettoyant, lessive liquide, crème à récurer)

### Hygiène

- Gels douche x 2 (100 + 200ml)
- Savon : méthode melt & pour (100g)
- Dentifrice (80ml)
- Déodorant stick (50ml)

### Cheveux

- Shampoing solide (100g)

### Maquillage

- Ombre à paupières libre (7ml)
- Blush ou poudre de teint libre (40ml)
- Mascara (12ml)
- Baume à lèvres (6ml)
- Gloss (6ml)

4/11

## Épreuve certifiante n°2 - EC2 : Produire un protocole de soins naturels

5 heures d'épreuves à distance à réaliser dans les 64 jours calendaires suivants le début de la formation.

- Les compétences des stagiaires sont évaluées lors d'une mise en situation professionnelle simulée définie par l'organisme de formation.
- L'épreuve consiste à analyser et définir deux types de peau ; produire des protocoles détaillés de soins naturels ; formuler trois produits cosmétiques pour chaque type de peau et expliquer le choix des ingrédients.

## Module 5 - Création d'activité et notions de comptabilité

- Définir un statut juridique pour exercer (micro-entreprise, EIRL, EURL, portage salarial, couveuse).
- Créer une micro-entreprise : déclaration et paiements des cotisations, avantages, inconvénients, limites.
- Identifier les obligations légales lors de la création d'activité.
- Identifier les aides ou emprunts pour démarrer son activité.
- Chiffrer ses investissements.
- Calculer ses marges.
- Établir des devis et factures.
- Produire sa comptabilité en micro-entreprise.

## Module 6 - Développement d'activité

- Identifier les méthodes de prospection (qui, quoi, comment, coût).
- Identifier les méthodes de communication (site, blog, réseaux sociaux, publicités, prospectus).
- Cibler sa clientèle et la fidéliser.
- Développer des partenariats locaux avec d'autres professionnels.
- Développer de nouveaux thèmes d'ateliers cosmétiques.
- Créer un NDD : nom de domaine sur internet.
- Identifier les outils de création de site internet.
- Identifier le dépôt d'un nom de marque (où, quand, comment, coût).

## Module 7 - Commercialisation et animation d'ateliers cosmétiques

- Analyser la mise en place d'ateliers en conformité avec le règlement européen applicable.
- Identifier les fournisseurs de matériel et matières premières.
- Évaluer son stock.
- Définir les bonnes méthodes de stockage de matériel et de matières premières.
- Déterminer la traçabilité des matières premières utilisées (modèles mis à disposition).
- Préparer ses supports pédagogiques (forme, contenu).
- Préparer son matériel.
- Identifier les attentes et spécificités liées au type de public : enfants, ados, adultes, seniors.
- Ordonner un lieu d'animation d'ateliers (contraintes, besoins spécifiques, précautions).
- Planifier les séquences d'animations d'un atelier.
- Examiner les techniques d'animation d'un groupe.

### Épreuve certifiante n°3 - EC3 : Produire les documents administratifs et comptables d'une micro-entreprise et concevoir une offre de prestations.

5 heures d'épreuves à distance à réaliser dans les 85 jours calendaires suivants le début de la formation.

- Les compétences des stagiaires sont évaluées lors d'une mise en situation professionnelle simulée portant sur l'étude du projet proposé par le stagiaire.
- L'épreuve consiste à produire l'ensemble des documents administratifs de la création d'une auto-entreprise, à inventer un nom de marque pour commercialiser ses ateliers cosmétiques, proposer une offre (tarif, produits fabriqués) de cinq ateliers cosmétiques en adéquation avec la clientèle ciblée ; calculer un coût de revient, une marge, un chiffre d'affaires, un bénéfice ; chiffrer ses investissements et émettre un devis et une facture pour la réalisation d'un atelier cosmétique.

5/11

### Épreuve certifiante n°4 - EC4 : Formuler et fabriquer des cosmétiques

4 heures d'épreuves en centre

- Les compétences des stagiaires sont évaluées lors d'une mise en situation professionnelle simulée définie par l'organisme.
- L'épreuve consiste à produire un protocole détaillé de soins naturels correspondant à un type de peau ; formuler quatre produits cosmétiques (correspondants à différentes formes galéniques) ; expliquer le choix des ingrédients ; fabriquer ces quatre produits cosmétiques dans le respect des BPF.

### Épreuve certifiante n°5 - EC5 : Organiser et animer un atelier cosmétique

2 heures d'épreuves en centre

- Les compétences des stagiaires sont évaluées lors d'une mise en situation professionnelle simulée définie par l'organisme, portant sur l'organisation et l'animation d'un groupe de participants durant un atelier cosmétique.
- L'épreuve consiste à identifier les attentes et spécificités liées au public, préparer son matériel et ses ingrédients ; ordonner un lieu d'animation ; accueillir les participants ; expliquer le déroulé de l'atelier ; animer le groupe de participants ; superviser la fabrication de deux produits cosmétiques réalisés par les participants en respectant les BPF et en conformité avec le cadre législatif applicable ; gérer son temps ; conclure l'atelier ; ranger son matériel ; établir la traçabilité des matières premières utilisées.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE

### ✓ Moyens pédagogiques

- Entretien de positionnement préalable permettant la validation du projet de formation.
- Documentation pédagogique remise au stagiaire : fiches téléchargeables sur la plateforme de formation : glossaire, la physiologie et les types de peau et de cheveux, la codification INCI, modèles vierges de tableaux de formulation, fiches techniques des ingrédients, modèles de documents administratifs et comptables d'une activité en micro-entreprise, la commercialisation et l'animation d'ateliers cosmétiques, mises en situations professionnelles simulées, QCM, exercices, synthèses, différents ouvrages sur la cosmétique naturelle en libre-service en centre, autres ressources sur demande spécifique du stagiaire.
- L'ensemble des moyens et supports pédagogiques fournis au stagiaire est encadré par l'article 15 « droits d'auteur » du règlement intérieur applicable aux stagiaires.

### ✓ Moyens techniques lors des séquences en présentiel

- Salle de formation équipée, ordinateur équipé du pack Office, paper-board, WIFI, matériel de fabrication et toutes les matières premières présentées lors de la formation.
- Chaque stagiaire recevra gratuitement un kit cosmétique individuel : bols inox, spatule, mini-fouet manuel, mini-fouet électrique, thermomètre, pipettes, béchers, goupillons de nettoyage, pH-mètre, bandelettes pH, balance de précision, cuillères et pelles doseuses.
- Le stagiaire doit prévoir une calculatrice.
- Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques des stagiaires dans le respect des objectifs de formation visés.

### ✓ Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique mis à disposition du stagiaire dans le cadre des séquences spécifiques à la formation ouverte à distance (FOAD)

6/11

Cette formation se présente sous forme mixte (présentielle et distancielle). Elle comprend 11 jours à distance et 5 jours en présentiel.

Le stagiaire est libre d'organiser sa progression pédagogique comme il/elle le souhaite, sous réserve de respecter les échéances des 5 épreuves certificatives (EC) :

- **EC1** : Établir et évaluer des listes INCI : 3 heures d'épreuves à distance à réaliser dans les **22 jours** calendaires suivants le début de la formation.

- **EC2** : Produire un protocole de soins naturels : 5 heures d'épreuves à distance à réaliser dans les **64 jours** calendaires suivants le début de la formation.

- **EC3** : Concevoir son offre et produire des documents comptables : 5 heures d'épreuves à distance à réaliser dans les **85 jours** calendaires suivants le début de la formation.

- **EC4** : Formuler et fabriquer des cosmétiques : 4 heures d'épreuves en centre.

- **EC5** : Organiser et animer un atelier cosmétique : 2 heures d'épreuves en centre.

Tous les supports sont accessibles sur un espace en ligne dédié et sécurisé sur la plateforme LMS d'E-learning « 360Learning » via le site internet [jefabriquemescosmetiques.360learning.com](http://jefabriquemescosmetiques.360learning.com) accessible 24h/24, avec identifiant d'accès individuel par stagiaire.

L'accès à l'ensemble des modules est libre pendant toute la durée de la formation puis est fermé le dernier jour de la formation (le 14<sup>ème</sup> vendredi suivant le début de la formation).

Le dépôt ou l'envoi des exercices et évaluations complétées se feront sur cette plateforme sécurisée.

Les sessions d'échanges synchrones (classes virtuelles) se font via le site internet

[www.appear.in/formation-bio-expert](http://www.appear.in/formation-bio-expert) accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Les moyens pédagogiques et techniques peuvent-être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques des stagiaires dans le respect des objectifs de formation visés.



Le stagiaire doit avoir, quant à lui, la **configuration minimale suivante** sur son appareil de connexion pour pouvoir suivre correctement la formation et passer les épreuves de certification :

- connexion Internet (haut débit conseillé)
- haut-parleurs et un microphone
- caméra pour passer des appels vidéo
- Processeur : minimum 1 GHz
- RAM : minimum 512 Mo
- logiciels permettant la lecture des formats .doc, .xls, .png et .pdf
- imprimante couleur (conseillé)

## MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT OU D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pour toute question pédagogique, les stagiaires peuvent à tout moment envoyer un mail à la formatrice sur la messagerie directe (via le LMS de la plateforme « 360Learning » ou à [formation@jefabriquemescosmetiques.fr](mailto:formation@jefabriquemescosmetiques.fr)). La réponse aux demandes d'accompagnement pédagogique est privilégiée lors des classes virtuelles et du regroupement présentiel.

Pour toute question technique, les stagiaires peuvent envoyer à tout moment un mail à la formatrice ([formation@jefabriquemescosmetiques.fr](mailto:formation@jefabriquemescosmetiques.fr)) qui fera le nécessaire pour solutionner la situation, si nécessaire avec les experts techniques de la plateforme « 360Learning ».

Dans les deux cas, la formatrice répond à sa demande dans les 48 heures (jours ouvrables) par messagerie instantanée ou mail, individuels ou collectifs.

## MOYENS D'ENCADREMENT

### ✓ **Nom, titres et qualités de la formatrice, responsable pédagogique de la formation**

Marie HERITIER, titulaire d'un CAP Esthétique-Cosmétique, niveau BTS. Bio-esthéticienne et dermo-cosméticienne durant 5 ans. Distributrice reconnue par Aroma-Zone. Formée à l'aromathérapie, l'oléothérapie et à la chimie organique. Expérimentée en formulation, fabrication et animations d'ateliers cosmétiques depuis 10 ans.

Gérante d'un organisme de formation spécialisé en cosmétique naturelle & bio depuis 4 ans, avec plus de 150 professionnel.le.s formé.e.s. Créatrice du Laboratoire MH et de la marque Happy Nature. Engagée auprès de Zéro Waste France, Générations Cobayes et Slow Cosmétique. Adhérente au Syndicat Professionnel des Consultant-Formateurs Indépendants et Éducatrice de Santé Durable auprès de la Chambre Nationale des Professions de la Santé Durable.

7/11

## MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

### ✓ **Suivi de l'exécution**

- En présentiel : Feuille de présence signée par les stagiaires et la formatrice par demi-journées.
- En distanciel : Données du LMS 360Learning exportables en format CSV. Ces exports sont conformes aux normes des financeurs externes pour le financement des formations.
- Remise d'une attestation d'assiduité.

### ✓ **Appréciation des résultats**

- Recueil individuel des attentes et motivations lors de la convocation.
- Évaluation formative continue durant la session.
- Délivrance d'un certificat de compétences en cas de réussite aux 5 épreuves certificatives.
- Remise d'une attestation de fin de formation dans tous les cas.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.
- Bilan de fin de formation adressé au commanditaire, s'il ne participe pas à la formation.

### ✓ **Nature des travaux demandés aux stagiaires et temps estimé pour les réaliser : voir détails ci-après.**

### ✓ **Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD : voir détails ci-après.**

Répartition des modalités de formation									
Programme	Positionnement préalable + recueil individuel des attentes et motivations	Classe virtuelle de démarrage	Introduction + Modules 1.1 et 1.2	Module 2	Classe virtuelle n°1 : Modules 1 et 2	Épreuve certifiante n°1	Modules 3.1, 3.2 et 3.3	Classe virtuelle n°2 : Modules 3.1, 3.2 et 3.3	Modules 4.1, 4.2 et 4.3
Modalité de formation Distanciel ou <b>Présentiel</b>	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel et <b>Présentiel</b>	Distanciel	Distanciel et <b>Présentiel</b>
Durée	<b>1 heure</b>	<b>1 heure</b>	<b>7 heures</b>	<b>7 heures</b>	<b>1 heure</b>	<b>3 heures</b>	<b>12 heures et 5 heures</b>	<b>1 heure</b>	<b>16 heures et 20 heures</b>
Période de réalisation	Maximum 2 mois, minimum 15 jours avant le début de la formation	Le 1 <sup>er</sup> lundi débutant la formation de 10h à 11h	Avant l'épreuve certifiante n°1	Avant l'épreuve certifiante n°1	Le 3 <sup>ème</sup> jeudi suivant le début de la formation de 16h à 17h	Dans les 22 jours suivants le début de la formation	Avant l'épreuve certifiante n°2 et le lundi lors de la semaine en centre	Le 6 <sup>ème</sup> vendredi suivant le début de la formation de 10h à 11h	Avant l'épreuve certifiante n°2 et le mardi, jeudi et vendredi lors de la semaine en centre

8/11

Répartition des modalités de formation (suite)									
Programme	Classe virtuelle n°3 : Modules 4.1, 4.2 et 4.3	Épreuve certifiante n°2	Module 5	Module 6	Module 7	Classe virtuelle n°4 : Modules 5, 6 et 7	Épreuve certifiante n°3	Épreuve certifiante n°4	Épreuve certifiante n°5
Modalité de formation Distanciel ou <b>Présentiel</b>	Distanciel	Distanciel	Distanciel et <b>Présentiel</b>	Distanciel et <b>Présentiel</b>	Distanciel et <b>Présentiel</b>	Distanciel	Distanciel	<b>Présentiel</b>	<b>Présentiel</b>
Durée	<b>1 heure</b>	<b>5 heures</b>	<b>7 heures et 1 heure</b>	<b>5 heures et 1 heure</b>	<b>5 heures et 2 heures</b>	<b>1 heure</b>	<b>5 heures</b>	<b>4 heures</b>	<b>2 heures</b>
Période de réalisation	Le 9 <sup>ème</sup> jeudi suivant le début de la formation de 10h à 11h	Dans les 64 jours suivants le début de la formation	Avant l'épreuve certifiante n°3 et le vendredi lors de la semaine en centre	Avant l'épreuve certifiante n°3 et le vendredi lors de la semaine en centre	Avant l'épreuve certifiante n°3 et le vendredi lors de la semaine en centre	Le 12 <sup>ème</sup> jeudi suivant le début de la formation de 10h à 11h	Dans les 85 jours suivants le début de la formation	Le mercredi lors de la semaine en centre	Le jeudi et vendredi lors de la semaine en centre



Modalités pédagogiques	Durée estimée ou plages horaires	Ressources pédagogiques utilisées et nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser	Suivi et évaluation des séquences
<b>Introduction + Modules 1.1 et 1.2 : 8 heures – Total cumulé : 8 heures</b>			
<b>Classe virtuelle collective synchrone de démarrage</b>	1 heure Le 1 <sup>er</sup> lundi débutant la formation de 10h à 11h	Présentation des participants, de la formatrice, de la formation certifiante et de la plateforme.	Auto-évaluation à l'entrée sur les compétences à acquérir.
Formation à distance individuelle asynchrone	7 heures Avant l'épreuve certifiante n°1	- Acquérir des connaissances (6h) 1.1 La physiologie de la peau 1.2 La physiologie des cheveux - Compléter les QCM, exercices et synthèse en ligne (1h)	Réception par la formatrice des QCM, exercices et synthèses complétés avant la classe virtuelle.
<b>Module 2 : 7 heures – Total cumulé : 15 heures</b>			
Formation à distance individuelle asynchrone	7 heures Avant l'épreuve certifiante n°1	- Acquérir des connaissance (5h) Les listes INCI. Les principaux ingrédients indésirables. - Compléter les QCM, exercices et synthèse en ligne (2h)	Réception par la formatrice des QCM, exercices et synthèses complétés avant la classe virtuelle.
<b>Classe virtuelle n°1 : 1 heure – Total cumulé : 16 heures</b>			
Classe virtuelle collective synchrone n°1	1 heure A réaliser le 3 <sup>ème</sup> jeudi suivant le début de la formation de 16h à 17h	Revue documentaire et questions / réponses sur les thèmes abordés lors des 2 modules précédents.	Avant le début de la séquence, le stagiaire réalise une liste de questions sur les 2 modules étudiés afin de favoriser l'individualisation de la classe virtuelle n°1
<b>Épreuve certifiante n°1 - EC1 : 2 heures - Identifier et analyser des listes INCI – Total cumulé : 19 heures</b>			
Évaluation certifiante à distance individuelle asynchrone	3 heures A réaliser dans les 22 jours suivants le début de la formation	L'épreuve consiste à produire à partir d'un INCI : la liste des ingrédients, leurs noms usuels, leurs origines, leurs fonctions, l'explication de leur toxicité éventuelle sur la santé et/ou l'environnement et leur remplacement éventuel par leurs équivalents en cosmétique naturelle.  L'épreuve est à réaliser selon l'étude de cas (deux produits de la cosmétique conventionnelle : un produit de la cosmétique blanche et un produit de la cosmétique rincée) défini par l'organisme de formation en utilisant les modèles de documents téléchargeables sur la plateforme.	
<b>Modules 3.1, 3.2 et 3.3 : 12 heures – Total cumulé : 31 heures</b>			
Formation à distance individuelle asynchrone	12 heures Avant l'épreuve certifiante n°2	- Acquérir des connaissance (9h) Les principaux ingrédients et matières premières utilisés en cosmétique naturelle fait maison. - Compléter les QCM, exercices et synthèse en ligne (3h)	Réception par la formatrice des QCM, exercices et synthèses complétés avant la classe virtuelle.
<b>Classe virtuelle n°2 : 1 heure – Total cumulé : 32 heures</b>			
Classe virtuelle collective synchrone n°2	1 heure A réaliser le 6 <sup>ème</sup> vendredi suivant le début de la formation de 10h à 11h	Revue documentaire et questions / réponses sur les thèmes abordés lors du module précédent.	Avant le début de la séquence, le stagiaire réalise une liste de questions sur le module étudié afin de favoriser l'individualisation de la classe virtuelle n°2

<b>Modules n°4.1, 4.2 et 4.3 : 16 heures – Total cumulé : 48 heures</b>			
Formation à distance individuelle asynchrone	16 heures Avant l'épreuve certifiante n°2	- Acquérir des connaissances (8h) La formulation des cosmétiques. La fabrication des cosmétiques. Les procédures et modes opératoire de mises en pratique. - Compléter les QCM, exercices et synthèse en ligne (8h)	Réception par la formatrice des QCM, exercices et synthèses complétés avant la classe virtuelle.
<b>Classe virtuelle n°3 : 1 heure – Total cumulé : 49 heures</b>			
Classe virtuelle collective synchrone n°3	1 heure A réaliser le 9 <sup>ème</sup> jeudi suivant le début de la formation de 10h à 11h	Revue documentaire et questions / réponses sur les thèmes abordés lors du module précédent.	Avant le début de la séquence, Le stagiaire réalise une liste de questions sur le module étudié afin de favoriser l'individualisation de la classe virtuelle n°3
<b>Épreuve certifiante n°2 - EC2 : 5 heures - Produire un protocole de soins naturels – Total cumulé : 54 heures</b>			
Évaluation certifiante à distance individuelle asynchrone	5 heures A réaliser dans les 64 jours suivants le début de la formation	L'épreuve consiste à analyser et à définir deux types de peau ; produire des protocoles détaillés de soins naturels ; formuler trois produits cosmétiques pour chaque type de peau et expliquer le choix des ingrédients. L'épreuve est à réaliser selon l'étude de cas définie par l'organisme de formation en utilisant les modèles de documents téléchargeables sur la plateforme.	
<b>Module n°5 : 7 heures – Total cumulé : 61 heures</b>			
Formation à distance individuelle asynchrone	7 heures Avant l'épreuve certifiante n°3	- Acquérir des connaissances (5h) La création d'activité. Notions de comptabilité. - Compléter les QCM, exercices et synthèse en ligne (2h)	Réception par la formatrice des QCM, exercices et synthèses complétés avant l'épreuve certifiante n°3
<b>Module n°6 : 5 heures – Total cumulé : 66 heures</b>			
Formation à distance individuelle asynchrone	5 heures Avant l'épreuve certifiante n°3	- Acquérir des connaissances (4h) Le développement d'activité. - Compléter les QCM, exercices et synthèse en ligne (1h)	Réception par la formatrice des QCM, exercices et synthèses complétés avant l'épreuve certifiante n°3
<b>Module n°7 : 4 heures – Total cumulé : 71 heures</b>			
Formation à distance individuelle asynchrone	5 heures Avant l'épreuve certifiante n°3	- Acquérir des connaissances (4h) La commercialisation et l'animation d'ateliers cosmétiques. - Compléter les QCM, exercices et synthèse en ligne (1h)	Réception par la formatrice des QCM, exercices et synthèses complétés avant l'épreuve certifiante n°3
<b>Classe virtuelle n°4 : 1 heure – Total cumulé : 72 heures</b>			
Classe virtuelle collective synchrone n°4	1 heure A réaliser le 12 <sup>ème</sup> jeudi suivant le début de la formation de 10h à 11h	Revue documentaire et questions / réponses sur les thèmes abordés lors des modules précédents.	Avant le début de la séquence, Le stagiaire réalise une liste de questions sur le module étudié afin de favoriser l'individualisation de la classe virtuelle n°4
<b>Épreuve certifiante n°3 - EC3 : 5 heures - Produire des documents et concevoir une offre – Total cumulé : 77 heures</b>			
Évaluation certifiante à distance individuelle asynchrone	5 heures A réaliser dans les 85 jours suivants le début de la formation	L'épreuve consiste à produire l'ensemble des documents administratifs et comptables de la création d'une auto-entreprise, et à concevoir et commercialiser des ateliers cosmétiques en utilisant les modèles de documents téléchargeables sur la plateforme. L'épreuve est à réaliser selon l'étude de cas définie par l'organisme de formation en utilisant les modèles de documents téléchargeables sur la plateforme.	

10/11

Modalités pédagogiques	Durée estimée ou plages horaires	Ressources pédagogiques utilisées et nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser	Suivi et évaluation des séquences
<b>Modules n°3.1, 3.2 et 3.3 : 5 heures – Total cumulé : 82 heures</b>			
Formation en centre collective synchrone	5 heures Lors des 5 jours en centre	- Questions/ Réponses sur les principaux ingrédients et matières premières utilisés en cosmétique naturelle fait maison. - Acquérir des connaissances. L'évaluation d'une série de matières premières.	Réalisation d'une analyse organoleptique
<b>Modules n°4.1, 4.2 et 4.3 : 20 heures – Total cumulé : 102 heures</b>			
Formation en centre collective synchrone	20 heures Lors des 5 jours en centre	- Acquérir du savoir-faire. La formulation des cosmétiques. La fabrication des cosmétiques. Les procédures et modes opératoire de mises en pratique.	Réalisation de formulations et fabrications de plusieurs cosmétiques dans le respect des BPF
<b>Module n°5 : 1 heure – Total cumulé : 103 heures</b>			
Formation en centre collective synchrone	1 heure Lors des 5 jours en centre	Questions/ Réponses sur la création d'activité et la bonne tenue d'une comptabilité. Analyses croisées des projets entre stagiaires.	
<b>Module n°6 : 1 heure – Total cumulé : 104 heures</b>			
Formation en centre collective synchrone	1 heure Lors des 5 jours en centre	Questions/ Réponses sur le développement d'activité Analyses croisées des projets entre stagiaires.	
<b>Module n°7 : 2 heures – Total cumulé : 106 heures</b>			
Formation en centre collective synchrone	2 heures Lors des 5 jours en centre	Questions/ Réponses sur la commercialisation et l'animation d'ateliers cosmétiques. Revue des déroulés pédagogiques. Analyses croisées des projets entre stagiaires.	
<b>Épreuve certifiante n°4 - EC4 : 4 heures - Formuler et fabriquer des cosmétiques – Total cumulé : 110 heures</b>			
Évaluation certifiante en centre collective synchrone	4 heures Lors des 5 jours en centre	Les compétences des stagiaires sont évaluées lors d'une mise en situation professionnelle simulée définie par l'organisme de formation en utilisant les modèles de documents fournis en centre. L'épreuve consiste à formuler et à fabriquer quatre produits cosmétiques dans le respect des BPF. L'animation se réalise dans une salle équipée du matériel et des ingrédients mis à la disposition des stagiaires.	
<b>Épreuve certifiante n°5 - EC5 : 2 heures - Organiser et animer un atelier cosmétique – Total cumulé : 112 heures</b>			
Évaluation certifiante en centre collective asynchrone	2 heures Lors des 5 jours en centre	Les compétences des stagiaires sont évaluées lors d'une mise en situation professionnelle simulée (jeux de rôles) définie par l'organisme, portant sur l'organisation et l'animation d'un groupe de participants durant la fabrication de deux produits cosmétiques lors d'un atelier. L'épreuve consiste à organiser et animer individuellement un atelier cosmétique. L'animation se réalise dans une salle équipée de matériel et d'ingrédients mis à la disposition des stagiaires.	